

[Retour au sommaire](#)

VACANCE DE POSTE

Directeur ou directrice de l'École polytechnique d'université Côte d'Azur

NOR : ESRS2133329V

Avis

MESRI - DGESIP A1-5

Les fonctions de directeur de l'École polytechnique d'université Côte d'Azur sont déclarées vacantes à compter 1er septembre 2022.

Conformément à l'article L. 713-9 du Code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école, sans condition de nationalité. Le directeur est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du conseil. Son mandat est de cinq ans renouvelable une fois.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae et une déclaration de candidature, devront parvenir (un exemplaire papier et un exemplaire sous format électronique, à l'adresse suivante : candidaturepolytech@univ-cotedazur.fr), dans un délai de quatre semaines (cachet de la poste faisant foi) à compter de la publication du présent avis au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation à monsieur le président d'université Côte d'Azur - Direction générale des services - Grand Château - 28, avenue de Valrose - BP 2135 - 06103 Nice Cedex 2.

Les candidats devront également adresser une copie de leur dossier au ministère de de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante - Sous-direction stratégie et qualité des formations - Département qualité et reconnaissance des diplômes - Dgesip A1-5 - 1, rue Descartes - 75231 Paris cedex 05 et également par courrier électronique à sylvie.courtay@enseignementsup.gouv.fr.